

Cadres Intermédiaires

14. Offrir davantage de formation axée sur les compétences nécessaires à l'obtention d'une promotion.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Nous sommes d'accord. Dans le cadre du projet de gestion axé sur la compétence, un nouvel outil de rétroaction sera créé, qui établira un lien entre les compétences requises et la formation permettant de les acquérir. Qui plus est, les gestionnaires détermineront les besoins de formation en coopération avec leurs employés. Ils trouveront ensuite les ressources voulues et accorderont du temps pour la formation.

15. Améliorer la formation des cadres intermédiaires, notamment des connaissances et des aptitudes relatives à la gestion des ressources humaines.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Nous sommes d'accord. L'ICSE améliorera la composante des ressources humaines des cours à l'intention des directeurs et des cadres intermédiaires. De plus, la gestion des ressources humaines sera une partie intégrante du processus d'appréciation annuel et sera lié à la rémunération du risque.

16. Adopter une orientation innovatrice pour la formation (y compris la prestation de cours par module sur plusieurs semaines, pour les rendre plus accessibles).

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : L'ICSE étudiera cette recommandation.

17. Établir un mécanisme grâce auquel la direction s'engagerait à permettre aux cadres intermédiaires de saisir les possibilités de formation, et rendrait compte de ses efforts en ce sens.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : La gestion des ressources humaines fera partie des paramètres des vérifications.

18. La formation devrait être intégrée à l'appréciation du rendement des cadres intermédiaires et supérieurs, pour qu'ils aient à rendre compte de leurs activités de cadres-apprenants. Elle devrait devenir un élément plus important du plan d'activités de la direction générale.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : La gestion des ressources humaines sera une partie intégrante du processus d'appréciation annuel et sera liée à la rémunération du risque.

19. Le Comité exécutif devrait énoncer plus clairement les priorités du Ministère, évaluer toutes les nouvelles initiatives en fonction de ces priorités, en évaluer l'incidence sur les ressources,